

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 25 octobre 2002

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2002/9-B/5**  
18 septembre 2002  
ORIGINAL: ANGLAIS

## INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— RÉGION CÔTIÈRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST 10064.1

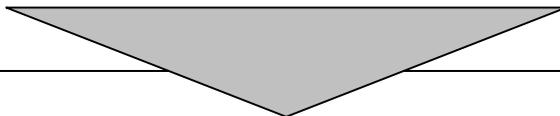
**Aide alimentaire ciblée dans le cadre de  
l'opération de secours et de redressement en  
faveur des réfugiés, des personnes déplacées et  
des rapatriés en Guinée, en Sierra Leone, au  
Libéria et en Côte d'Ivoire**

Nombre de bénéficiaires	789 430 (y compris 50 000 cas d'urgence) Femmes: 60 pour cent
Durée du projet	12 mois (1er janvier–31 décembre 2003)

	Coût (dollars E.-U.)
Coût total pour le PAM	56 817 004
Coût total des produits alimentaires	26 490 246

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil  
d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM  
(<http://www.wfp.org/eb>).

# Note au Conseil d'administration



**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional  
pour l'Afrique de l'Ouest (ODD): M. M. Aranda da Silva

Attaché de liaison principal, ODD: M. T. Lecato Tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



# Résumé

La crise humanitaire et politique qui frappe actuellement la région côtière de l'Afrique de l'Ouest a ses origines dans la guerre civile sanglante du Libéria. Tout au long des années 90 et jusqu'à une période avancée de 2001, la guerre civile a fait rage de manière intermittente au Libéria et en Sierra Leone, débordant leurs frontières et gagnant la Guinée. En 2002, le Libéria est une fois de plus l'épicentre d'un conflit qui pourrait s'étendre rapidement à toute la région côtière. En juin 2002, des déplacements massifs avaient lieu à l'intérieur du pays. Pour beaucoup d'habitants des comtés de Bong et de Lofa, le déplacement est inéluctable. D'autres quittent le pays. Des arrivées massives de réfugiés ont été enregistrées en Sierra Leone, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Aucune solution politique durable n'étant en vue au Libéria, la situation humanitaire devrait y rester critique pendant au moins toute l'année 2002 et les perspectives de redressement en Guinée et en Sierra Leone qui sont limitrophes sont en conséquence très compromises.

L'aide dans la région côtière de l'Afrique de l'Ouest est une fois de plus dominée par les besoins alimentaires d'urgence. La Côte d'Ivoire sera réintégrée dans l'opération régionale en 2003 en raison du nouvel afflux de réfugiés cherchant asile dans ce pays depuis le début de 2002.

Le programme d'intervention du PAM en 2003 comportera trois grands volets:

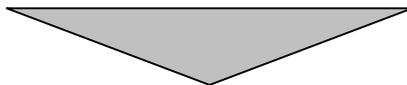
- activités d'urgence: distribution de rations de base adéquates;
- activités thérapeutiques destinées aux personnes souffrant de malnutrition grave et modérée: alimentation complémentaire ou thérapeutique;
- activités d'urgence/de relèvement/de remise en état: mise en place de filets de sécurité grâce à des programmes de santé maternelle et infantile, à l'alimentation scolaire d'urgence et à la protection des semences, notamment.

L'analyse de la vulnérabilité a été renforcée au niveau régional ainsi qu'en Guinée et en Sierra Leone, ce qui a permis de modifier l'aide alimentaire en vue d'assurer un ciblage plus pointu et une programmation plus cohérente.

Les bureaux du PAM dans les trois pays ont rapidement mis en place une série de mesures pour mettre fin au problème de l'exploitation sexuelle des enfants et des femmes réfugiés dénoncé en mars 2002. Un Code de conduite des Nations Unies stipule le licenciement en cas d'exploitation et de sévices sexuels; il est complété par des séances de formation et de sensibilisation à l'adresse de tout le personnel. Le suivi post-distribution a été renforcé par la nomination de sept nouveaux contrôleurs sur le terrain de sexe féminin et le redéploiement du personnel en poste. Vingt des 41 contrôleurs du PAM sont des femmes, ce qui permet de faire en sorte que chaque équipe de contrôle comporte au moins une femme. Le PAM et ses partenaires étudieront la nécessité de mesures complémentaires dès que le Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies aura finalisé son rapport.



## Projet de décision



Le Conseil approuve l'IPSR pour la région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.1 "Aide alimentaire ciblée dans le cadre de l'opération de secours et de redressement en faveur des réfugiés, des personnes déplacées et des rapatriés en Guinée, en Sierra Leone, au Libéria et en Côte d'Ivoire" (WFP/EB.3/2002/9-B/5).

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### Contexte de la crise

1. La crise humanitaire et politique qui sévit actuellement dans la région côtière de l'Afrique de l'Ouest a ses origines dans la guerre civile sanglante du Libéria qui a duré de 1989 à 1996. Les effets de cette guerre—200 000 morts et 1,8 million de personnes déplacées au Libéria même et dans les pays voisins—se sont bientôt étendus à la Sierra Leone, qui en 1991 était elle-même aux prises avec une guerre civile dévastatrice. Tout au long des années 90 et pendant une bonne partie de 2001, les troubles civils —alimentés surtout par les profits du commerce illicite des diamants— faisaient rage de manière intermittente au Libéria et en Sierra Leone, débordant les frontières pour s'étendre à la Guinée. La stabilité de ce pays, qui à une période abritait plus de 500.000 réfugiés, en a été compromise; ses ressources ont été fortement mises à contribution. À un moindre degré, la stabilité en Côte d'Ivoire, qui abritait un nombre important de réfugiés libériens, a également été menacée par ces bouleversements régionaux.
2. La fin des années 90 a été marquée par le début du retour à la stabilité politique dans la région. Les accords de paix de Lomé de 1999 et l'arrivée d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies en Sierra Leone ont conduit à un processus de désarmement et de démobilisation qui a débouché sur les élections nationales de mai 2002. En Guinée, les perspectives d'amélioration de la sécurité régionale ont favorisé des avancées vers la démocratisation et une amélioration de la gouvernance. Les personnes réfugiées et déplacées de toute la région avaient commencé à rentrer chez elles, et un processus de redressement régional semblait possible.
3. Toutefois, les améliorations politiques au Libéria n'ont pas duré. Les sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies, imposées en mai 2001 et renouvelées un an plus tard en réaction aux abus allégués des dirigeants libériens, ont fait fuir les investissements étrangers et ont sapé la confiance des donateurs dans le pays. Au second semestre de 2001, une autre guerre civile d'envergure éclatait, mettant cette fois aux prises les forces gouvernementales et le groupe rebelle des *Liberians United for Reconciliation and Democracy* (LURD). Les combats se sont rapidement étendus et, à l'heure actuelle (mi-2002), sont aux portes de Monrovia.
4. Le Libéria est à nouveau l'épicentre d'un conflit qui pourrait s'étendre rapidement à toute la région côtière, du fait notamment de la précarité de la situation humanitaire et politique de tous les pays avoisinants. En juin 2002, les déplacements à l'intérieur du pays prenaient de l'ampleur. Pour une bonne partie de la population des comtés de Bong et de Lofa, ils sont inéluctables. Monrovia est considéré comme le havre de dernier recours que les personnes déplacées originaires de ces comtés peuvent passer des mois à essayer d'atteindre, profitant des périodes d'accalmie pour traverser les zones de combat. Elles s'entassent à la périphérie de Monrovia dans les camps de réfugiés, dont le nombre ne cesse de croître. D'autres quittent le pays. Par ailleurs, des afflux importants de réfugiés sont actuellement signalés en Sierra Leone, en Guinée et en Côte d'Ivoire. En l'absence de perspectives de solution politique durable au Libéria, la situation devrait continuer d'y être critique, au moins jusqu'à la fin de 2003. Les progrès effectués ces dernières années au niveau du développement ont été annihilés. Les perspectives d'un redressement soutenu en Guinée et en Sierra Leone voisines, qui s'étaient confirmées au cours des deux dernières années, risquent d'en faire les frais.



## ⇒ **Le contexte du développement humain**

5. La région côtière de l'Afrique de l'Ouest est caractérisée par le niveau très bas des indicateurs du développement humain. Une nouvelle dégradation s'est produite au cours de la dernière décennie du fait de la crise économique et du conflit dont on ne voit pas la fin.
6. Ces dernières années, le Libéria et la Sierra Leone se sont systématiquement placés au bas de la liste des pays classés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en fonction de l'indice de développement humain. C'est également le cas de la Guinée et de la Côte d'Ivoire. L'espérance de vie est estimée à 35 ans en Sierra Leone et à 42 ans au Libéria. Dans ce dernier pays, 76,2 pour cent de la population vivent avec moins de 1 dollar E.-U. par jour. En Guinée, près de 40 pour cent de la population vivent dans la pauvreté absolue, et l'espérance de vie y est de 54 ans. Un tiers de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté en Côte d'Ivoire où l'espérance de vie est seulement de 46 ans.

## **Analyse de la situation**

7. Des déplacements et des mouvements de population considérables caractérisent la situation sur les plans politique et de la sécurité dans la région côtière de l'Afrique de l'Ouest, avec notamment en 2002:
  - l'intensification du conflit au Libéria, créant une nouvelle population de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et un flux important de nouveaux réfugiés libériens en Sierra Leone, en Guinée et en Côte d'Ivoire;
  - le retour de PDI dans leur région d'origine en Guinée, ce qui a ramené le nombre total de personnes déplacées à 82 000, soit 25 pour cent du nombre estimé par le gouvernement au début de 2001; et
  - l'achèvement du désarmement et la restauration du pouvoir civil en Sierra Leone, ce qui prépare la voie au retour et à la réinstallation de 154 360 PDI et de 38 000 réfugiés revenant du Libéria et de Guinée.
8. Ces mouvements de populations et l'insécurité qui leur est associée ont été la principale cause de l'insécurité alimentaire qui a lourdement grevé les moyens de survie limités des populations vulnérables.
9. Les femmes et les filles sont particulièrement touchées par les déplacements et l'insécurité. D'une manière générale, les femmes de la région côtière de l'Afrique de l'Ouest sont désavantagées au plan de l'enseignement, des services de santé et de la participation aux structures de pouvoir ainsi qu'aux décisions. L'Indice de développement par sexe du Rapport sur le développement humain du PNUD met les pays de la région en bas de l'échelle. Les femmes déplacées et réfugiées souffrent davantage que les hommes: elles fuient souvent seules avec leurs enfants pour de plus longues périodes.
10. Les filles et les femmes déplacées sont exposées à des risques particuliers résultant d'une protection insuffisante. L'exploitation sexuelle et les viols sont fréquents. C'est ce qu'a montré un rapport du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)/*Save the Children* de mars 2002 identifiant des cas de sévices sexuels commis par des membres du personnel humanitaire sur des bénéficiaires des camps de réfugiés et de PDI de la sous-région; ces révélations ont amené la communauté humanitaire à adopter un code de conduite et des normes de comportement professionnel communs. Le PAM a formulé un plan d'action plus spécifique contre le harcèlement et l'exploitation sexuelle des bénéficiaires de sexe féminin (voir paragraphes 32 à 43).

## Santé, nutrition et sécurité alimentaire

11. Selon la base de données mondiale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la malnutrition maternelle et infantile, le nombre et le pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition en Afrique de l'Ouest continuent d'augmenter. La principale cause de la malnutrition en Afrique de l'Ouest réside dans la guerre civile, qui aggrave une situation nutritionnelle déjà précaire du fait de la croissance économique insuffisante, de l'insécurité alimentaire et des maladies. Le pourcentage estimatif d'enfants présentant un retard de croissance en 2001 était de 34,9 pour cent — 15 millions d'enfants de moins de 5 ans, contre 9 millions en 1980. Le nombre estimatif d'enfants présentant une insuffisance pondérale est passé à près de 16 millions, soit 37 pour cent, contre 7,5 millions en 1980.
12. La prévalence du goitre dans la région est élevée. Cette situation a amené le PAM à introduire cette année du sel iodé dans sa ration de base.
13. L'anémie est courante chez les femmes et les filles. Le PAM fournit donc à titre préventif et thérapeutique des aliments composés enrichis à toutes les femmes enceintes et aux mères allaitantes réfugiées.
14. Au Libéria l'insécurité alimentaire et la malnutrition s'aggravent à mesure que le conflit s'étend. Les actions des rebelles dans certaines parties de Lofa, Bong, Bomi and Cape Mount, qui constituent la ceinture agricole, ont sérieusement perturbé l'activité agricole. Les réfugiés arrivant de Lofa seraient dans un état déplorable lorsqu'ils sortent de leurs cachettes dans la forêt, où beaucoup ont cherché refuge quand les combats se sont intensifiés. Action contre la faim estime que 15 pour cent de la population du comté de Montserrado souffrent de malnutrition. Cette région inclut la capitale, Monrovia, et n'a pas encore été directement touchée par le conflit. Les résultats d'une évaluation rapide de la sécurité alimentaire conduite en mai 2002 parmi la population déplacée à Totota, comté de Bong, par une équipe d'évaluation interorganisations associant Nations Unies, organisations non gouvernementales (ONG), confirme que le risque de malnutrition parmi les groupes de population déplacés par le conflit est particulièrement élevé.
15. Actuellement l'état nutritionnel en Sierra Leone se stabilise, conformément à la stratégie de redressement national du gouvernement. Le taux global de malnutrition aiguë est de 5 pour cent, ce qui est très inférieur à la moyenne du continent. La situation des PDI et des rapatriés paraît être stable et conforme aux moyennes nationales, bien qu'ils restent très dépendants de l'aide alimentaire extérieure.
16. En Guinée, des poches d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité subsistent parmi les populations rapatriées et déplacées, bien que dans l'ensemble leur état nutritionnel soit satisfaisant. Exception faite des personnes nouvellement arrivées de Lofa, la malnutrition globale est inférieure à 4 pour cent. En ce qui concerne la population hôte, dans le Gueckedou rural et urbain, où la population locale a été victime d'incidents frontaliers suivis de déplacements, le taux de malnutrition aiguë à modérée parmi les garçons et les filles de moins de 5 ans est de 8 pour cent. Il semblerait que la situation soit semblable dans la région de Macenta, qui est également victime de l'insécurité, mais où il n'existe pas de données nutritionnelles comparables. La stabilité de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle parmi les réfugiés établis en Guinée est attribuée à la fourniture régulière de rations alimentaires et aux stratégies de survie mises à la disposition des bénéficiaires: travail manuel rémunéré, petit commerce, et activités agricoles à petite échelle.
17. En Côte d'Ivoire, la situation sanitaire et nutritionnelle globale est stable dans la zone d'accueil des réfugiés (ZAR), située dans la partie occidentale du pays où les réfugiés s'établissent habituellement. La prévalence de la malnutrition dans le camp de réfugiés de Nicla est de 7,1 pour cent; celle de la malnutrition grave de 0,9 pour cent. Les habitants du



camp de Nicla, considéré par les réfugiés comme le dernier lieu d'installation possible, sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire que d'autres réfugiés. Cinquante-cinq pour cent des réfugiés entrant en Côte d'Ivoire sont des femmes; le chiffre pour Nicla est de 73 pour cent.

18. Le VIH/SIDA reste une menace pour la région côtière de l'Afrique de l'Ouest. La prévalence de l'infection va d'environ 3 pour cent en Guinée à environ 10,5 pour cent en Côte d'Ivoire. Il semble que le VIH/SIDA soit en augmentation par suite des déplacements. Les effets du conflit sur l'extension du VIH/SIDA et le manque total de connaissances sur la maladie sont particulièrement préoccupants. La promiscuité, la forte densité démographique, la misère et de mauvaises conditions d'hygiène —caractéristiques des populations de réfugiés et des PDI— sont autant de facteurs favorables aux sévices sexuels et à l'infection par le VIH/SIDA. À l'appui de la prévention, le PAM intégrera la sensibilisation au VIH/SIDA dans ses interventions et opérations.

### **Politiques et programmes de redressement au niveau régional/gouvernemental**

19. Mises à part différentes initiatives de paix régionales, aucun programme ou politique régional à proprement parler n'a été adopté par les États de la région côtière de l'Afrique de l'Ouest.
20. Au Libéria, le gouvernement a des capacités humaines, techniques et financières limitées pour planifier ou entreprendre des programmes de secours et de redressement. Les donateurs ont continué de fournir une aide humanitaire par le biais d'organisations internationales et d'ONG, mais hésitent à appuyer des programmes de redressement et de développement à long terme, en raison notamment du régime de sanctions. Entre 1997 et 1999, l'aide au développement a diminué de 72 pour cent.
21. En Sierra Leone, la stratégie intérimaire de lutte contre la pauvreté lancée par le gouvernement en mars 2001, et sa stratégie de redressement national qui est plus récente constituent le cadre des interventions du PAM dans des secteurs tels que l'agriculture, la problématique hommes-femmes, la santé/nutrition, l'éducation, l'eau/assainissement et l'infrastructure. Au cours d'une phase transitoire qui se terminera à la fin de 2003, le gouvernement centrera ses efforts sur le renforcement du pouvoir civil, l'amélioration de la fourniture de services de base, l'aide à la réinstallation et à la réintégration, la promotion de la réconciliation et des droits de l'homme et la stimulation de la reprise économique. La priorité numéro un va à la fourniture de produits alimentaires adéquats aux rapatriés afin de maintenir le rythme des rapatriements de PDI et de réfugiés et d'éviter la surcharge des capacités des communautés de réinstallation. Les plans à moyen terme du gouvernement, qui commenceront en 2004, indiquent les objectifs du développement à long terme concernant l'éducation, les soins de santé et la croissance économique par la revitalisation de la production agricole.
22. En Guinée, les programmes gouvernementaux d'aide humanitaire sont de plus en plus coordonnés par le Service national d'action humanitaire, qui a été créé en février 2001. L'équipe des Nations Unies pour le pays et le PAM ont travaillé avec le Service national d'action humanitaire à l'élaboration d'une politique nationale concernant les personnes déplacées. Un atelier sur le sujet a eu lieu en juillet 2002 dans le cadre de cette activité. Le rapport gouvernemental sur la stratégie de lutte contre la pauvreté, entrepris en 2002, constitue le cadre des opérations de développement et de redressement du PAM.
23. En Côte d'Ivoire, le gouvernement coordonne actuellement la mise en place du Programme national de relèvement de la ZAR dont l'achèvement est prévu en septembre 2002. Le PAM aide à préparer le plan, qui prévoit des activités vivres-contre-travail (VCT) pour augmenter la production vivrière et protéger

l'environnement dans les régions à forte densité de réfugiés. Il fournit des aliments à 25 écoles de la ZAR pour appuyer l'intégration des enfants libériens dans le système éducatif local.

## Justification

24. La justification de la fourniture d'aide alimentaire du PAM dans le cadre de l'IPSR proposée est double:
  - sauver des vies en fournissant des rations suffisantes aux populations victimes des récents combats et à d'autres populations vulnérables qui sont toujours réfugiées ou PDI du fait de l'interminable crise régionale; et
  - aider à consolider les progrès récemment effectués au niveau de la stabilité économique et politique, notamment en Sierra Leone, en faisant en sorte que les rapatriés et les communautés de rapatriés de fraîche date reçoivent pendant une période transitoire une aide humanitaire suffisante pour pouvoir amorcer une réinstallation et une reprise durables.
25. Avec l'intensification du conflit au Libéria et les déplacements consécutifs d'importants groupes de population, le nombre de PDI recevant déjà une aide du PAM dépasse les 100 000. On estime que le nombre de PDI dans les régions rurales souvent inaccessibles est très supérieur. À cela s'ajoute un nombre irréductible de réfugiés auxquels il n'est possible d'avoir accès que si les conditions de sécurité le permettent.
26. En Sierra Leone, le rétablissement de la paix, la réinstallation des réfugiés et des PDI, la démobilisation et le désarmement des ex-combattants, enfin la restauration de l'autorité de l'état ont marqué de nets progrès au cours des deux dernières années. Les conclusions d'évaluations récentes soulignent la nécessité d'activités de relèvement/reconstruction favorables à la reprise économique et à la sécurité alimentaire. L'insécurité au Libéria fragilise encore le processus de redressement et augmente les besoins humanitaires en Sierra Leone. En raison de la poursuite du conflit dans la région, on estime qu'un nombre important de réfugiés et de rapatriés libériens auront besoin d'une aide alimentaire en 2003.
27. En Guinée, les activités prévues dans le cadre de l'IPSR proposée sont justifiées par la présence de réfugiés de longue durée encore peu autonomes et de PDI aux prises avec l'insécurité alimentaire. De nouveaux réfugiés venus du Libéria sont totalement dépendants de l'aide alimentaire.
28. Dans la ZAR de la Côte d'Ivoire, une aide alimentaire sera indispensable pour faire face à la situation humanitaire créée par l'arrivée de réfugiés.

## STRATEGIES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT

### Besoins des bénéficiaires

29. Le bureau pour l'Afrique de l'Ouest et ses bureaux de pays ont engagé un processus de concertation avec le HCR, les ONG, les Nations Unies, les donateurs et le gouvernement afin de préparer la stratégie de l'IPSR proposée pour 2003. L'IPSR tient compte de l'expérience acquise lors de la mise en œuvre de précédentes opérations du PAM dans la région, en particulier de l'IPSR 10064.0 en cours. Les besoins des bénéficiaires ont été confirmés par une évaluation rapide effectuée conjointement en juin 2002 par le PAM, le HCR et d'importants donateurs dans les quatre pays. Cette évaluation, jointe aux enquêtes nutritionnelles et au suivi de la sécurité alimentaire, confirme la nécessité de maintenir



l'aide alimentaire en procédant à des activités d'aide d'urgence, de redressement et de reconstruction. La détermination des besoins globaux des bénéficiaires de l'IPSR proposée tient compte des résultats de l'exercice de planification d'urgence conduit par le PAM en mai 2002. Pour les besoins immédiats en ressources, le PAM a fait preuve de retenue quant au nombre des bénéficiaires. Toutefois, il demande que soit approuvé un budget global correspondant à un nombre de bénéficiaires plus élevé afin de pouvoir répondre rapidement et efficacement aux besoins accrus si les prévisions les plus sombres de la planification d'urgence se réalisaient.

30. Les besoins des bénéficiaires pris en compte dans l'IPSR proposée présentent les différences suivantes par rapport à ceux de l'IPSR en cours:
- **Libéria:** en raison de l'intensification des combats, le nombre des PDI recevant une ration générale mensuelle complète augmente, et il est mis fin aux activités de développement —passage à un appui humanitaire dont le but est de sauver des vies;
  - **Sierra Leone:** le nombre de PDI recevant une aide a été considérablement réduit; en revanche le nombre de bénéficiaires d'une aide à la relance sous forme notamment de vivres pour l'agriculture est en augmentation, signe de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nécessité d'appuyer la réintégration durable des rapatriés; les besoins globaux d'aide alimentaire sont de 40 pour cent inférieurs à ceux de l'année dernière;
  - **Guinée:** le nombre de PDI recevant une aide en Guinée centrale et en Haute Guinée est en diminution; il sera probablement possible de réduire la ration des réfugiés de longue durée (leur autonomie sera évaluée dans la seconde partie de 2002); aux fins de la planification, le budget de l'IPSR est toujours calculé sur la base d'une ration complète de 2 100 kilocalories; et
  - **Guinée, Sierra Leone et Côte d'Ivoire:** le nombre de réfugiés libériens fuyant les combats augmente.

### Le rôle de l'aide alimentaire

31. Le double rôle de l'aide alimentaire défini dans le cadre de la présente IPSR reste valable: i) sauver la vie des personnes déplacées à l'intérieur du pays ou par-delà les frontières qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire; et ii) soutenir les efforts de relèvement par des activités telles que VCT, vivres pour la formation et la réinstallation.

### Approches du programme

32. Les interventions prolongées de secours et de redressement seront maintenues au niveau régional parce qu'elles offrent un instrument très souple qui permet de réorienter les ressources et de modifier les types d'assistance en fonction de l'évolution de la situation. L'approche régionale permet de modifier l'appui logistique et de déplacer le personnel en fonction des besoins d'urgence.
33. L'IPSR proposée est conforme aux Engagements du PAM en faveur des femmes. Le PAM favorisera la pleine participation des hommes et des femmes à tous les niveaux, depuis la détermination participative des besoins jusqu'à l'évaluation des activités, afin d'assurer le respect des droits des femmes et d'améliorer leurs moyens d'action. La participation des femmes à des postes de décision concernant par exemple la gestion des vivres et à différents comités sera vivement encouragée. Le PAM veillera à ce que les vivres soient directement remis aux femmes chaque fois que c'est possible et souhaitable. Les activités visant à promouvoir l'autonomie feront en sorte que les hommes et les femmes bénéficient également des avoirs créés.

34. L'approche proposée pour la mise en œuvre de l'IPSR renforcera les mesures déjà prises par le PAM face aux abus sexuels que des travailleurs humanitaires auraient commis à l'encontre de bénéficiaires. Le PAM prend des mesures correctives à deux niveaux:
- (i) Un Code de conduite des Nations Unies a été approuvé dans le cadre du plan d'action interinstitutions. Il est maintenant joint à toutes les lettres d'entente entre le PAM et ses partenaires d'exécution nationaux et internationaux qui prévoient des dispositions pour le financement accru du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention (TTEM) en vue de renforcer les équipes de suivi et d'assurer un meilleur équilibre hommes-femmes aux points de distribution des aliments.
  - (ii) Dans le cadre des plans d'action du PAM, des sessions de formation et de sensibilisation, organisées à l'intention de tout le personnel, ont notamment porté sur la politique de tolérance zéro du Programme. Le suivi des distributions de vivres et le système de rapports ont été renforcés afin de multiplier les informations sur les droits, l'ordre et la sécurité pendant et après les distributions et de faire en sorte que les bénéficiaires connaissent leurs droits et leurs moyens de recours. Ces mesures assureront une protection accrue sur le terrain et permettront le dépistage précoce des abus. Dans les limites des budgets disponibles, de nouveaux contrôleurs sur le terrain ont été recrutés. Trois contrôleurs supplémentaires ont été engagés en Guinée, ce qui porte leur total à neuf, dont cinq femmes. Quatre nouveaux contrôleurs de sexe féminin ont été recrutés en Sierra Leone, ce qui porte le nombre des femmes à 11 sur 22. Le personnel a été redéployé au Libéria, où il y a actuellement dix contrôleurs de terrain, dont quatre femmes, si bien que chaque équipe compte toujours une femme. En Guinée, un accord conclu avec le *Peace Corps* assure le détachement auprès du PAM de dix volontaires chargés de renforcer la participation communautaire et les contacts avec les bénéficiaires.
35. Les méthodes d'intervention seront spécifiques de chaque pays mais cantonnées à une gamme d'activités de secours et de redressement, à savoir:
- activités d'urgence: distribution de rations générales;
  - activités d'urgence: mesures thérapeutiques et supplémentaires et prévention par l'alimentation dans le cadre de la santé maternelle et infantile; et
  - activités d'urgence/de redressement/de remise en état: mise en place de filets de sécurité, grâce notamment à des programmes d'alimentation scolaire d'urgence, à des projets VCT/amélioration des compétences par la formation et à l'alimentation en institutions de groupes vulnérables souffrant de malnutrition.
36. Des précisions sur les groupes cibles de ces activités et les niveaux des rations sont fournies aux tableaux 1 et 2 et aux annexes III et IV.
37. Les activités d'urgence procédant par la distribution de rations générales visent les réfugiés et les rapatriés déplacés par suite de conflits armés et d'opérations d'intimidation. Une distinction est faite entre ceux qui sont totalement dépendants de la ration de 2 100 kilocalories par jour fournie au titre de l'aide alimentaire extérieure et ceux qui ont par ailleurs des moyens de subsistance limités et reçoivent une ration de 1 800 kilocalories par jour. Les PDI et les réfugiés nouvellement arrivés, qui sont particulièrement vulnérables, reçoivent généralement la ration intégrale. Chaque bureau de pays du PAM est chargé de l'appréciation. Au Libéria par exemple, la ration réduite est distribuée aux PDI et aux réfugiés des camps de Monrovia et des alentours parce qu'ils ont d'autres moyens de subsistance. En zone rurale, la vulnérabilité est plus grande. En Sierra Leone, la ration générale est distribuée aux nouveaux réfugiés jusqu'à la fin de la première campagne agricole, après quoi le service régional d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité



(ACV) procède à une évaluation pour déterminer s'il est possible de distribuer la ration réduite. En Guinée, le PAM étudie actuellement la possibilité de réduire la ration générale complète fournie aux réfugiés de longue date. En ce qui concerne les rapatriés en Sierra Leone, la durée de la distribution de l'actuelle ration générale de 1 862 kilocalories sera portée de deux à six mois, en fonction des évaluations, afin de permettre la construction d'abris permanents et la préparation de la terre pour l'agriculture —conditions préalables à une réinstallation durable pour laquelle la distribution de deux mois ne suffisait pas. Dans les pays confrontés à des arrivées massives de réfugiés libériens, des biscuits enrichis à haute teneur en protéines seront distribués les premiers jours pendant l'enregistrement et le transfert aux centres de transit; ces biscuits seront aussi distribués aux PDI nouvellement arrivés. Cette distribution est prévue au budget de l'IPSR et les biscuits seront stockés dans les principaux entrepôts régionaux du PAM.

38. Une alimentation thérapeutique et une alimentation complémentaire seront assurées aux personnes souffrant de malnutrition grave dans des centres d'alimentation thérapeutique et à celles qui souffrent de malnutrition modérée dans des centres d'alimentation complémentaire. Des rations thérapeutiques spéciales sont distribuées par les ONG spécialisées dans les soins nutritionnels/médicaux ou par les services de santé du gouvernement en plus de la ration générale et du lait thérapeutique fournis en cas de malnutrition aiguë. Là où il existe l'infrastructure de base indispensable aux soins de santé maternelle et infantile, par exemple dans les camps de réfugiés, le PAM appuiera une approche préventive de la malnutrition chez les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants. Des rations supplémentaires seront alors fournies à partir du troisième mois de la grossesse et pendant les six premiers mois de l'allaitement. L'opération sera conduite dans le cadre d'un programme nutritionnel et sanitaire intégré à forte composante communautaire.
39. Les activités de redressement/remise en état par mise en place de filets de sécurité incluent des programmes d'alimentation scolaire d'urgence, des projets VCT et vivres pour l'éducation et l'alimentation en institution des groupes vulnérables. L'annexe IV présente la répartition des types d'activités par pays et par ration. L'expérience de l'IPSR en cours a montré que les filets de sécurité contribuent à créer un retour à la normale dans les communautés traumatisées. Les interventions prévues au titre de l'IPSR proposée s'appuient sur des activités qui ont fait leurs preuves sur le terrain et qui ont été modifiées en fonction de l'évolution de la situation dans chaque pays. Les changements d'orientation qui caractérisent la nouvelle IPSR font l'objet des paragraphes suivants.
40. Au Libéria, les possibilités de relèvement sont actuellement inexistantes; toutes les initiatives qui sont appuyées par l'aide alimentaire prendront fin. En remplacement, l'accent sera mis sur les programmes d'alimentation scolaire d'urgence dans les camps de PDI et de réfugiés et dans les communautés d'accueil.
41. En Sierra Leone, l'accent sera mis sur la composante VCT afin de stimuler et de relancer la production agricole. Le programme ciblera les agriculteurs de retour dans des secteurs accessibles depuis peu comme le Kailahun et quelque 30 000 agriculteurs réinstallés trop tard en 2002 pour participer à la production de riz. Il est envisagé d'augmenter le nombre de bénéficiaires des projets vivres pour la formation qui renforcent l'autonomie des groupes vulnérables, en particulier des femmes. Au cours de l'IPSR, il sera mis fin à l'alimentation scolaire d'urgence et à l'alimentation institutionnelle qui seront remplacées par des activités davantage orientées vers le développement.
42. En Guinée, le PAM privilégiera le renforcement de l'autonomie des réfugiés. Il établira avec le HCR une stratégie d'appui à l'autonomie des réfugiés, prévoyant des activités d'aide alimentaire.

43. En Côte d'Ivoire, les activités du PAM viseront à accroître la production alimentaire et à protéger l'environnement dans les régions à forte concentration de réfugiés.

### Évaluation des risques

44. La bonne exécution de l'IPSR est confrontée à de nombreux risques, parmi lesquels l'instabilité politique et économique et les menaces pour la sécurité du personnel:
- aggravation de l'insécurité et des conflits au Libéria, multipliant les incursions transfrontalières et menaçant la stabilité politique des pays voisins;
  - menaces pesant sur la sécurité du personnel et l'accès aux zones de livraison de l'aide humanitaire, notamment au Libéria, où le gouvernement a rendu les Nations Unies et son personnel responsables des malheurs du pays en raison des sanctions du Conseil de sécurité;
  - disponibilité en temps opportun de ressources suffisantes pour la distribution des rations au titre de l'aide alimentaire;
  - fourniture par les gouvernements et les partenaires d'exécution des intrants tels que terres agricoles, semences, outils et autres articles non alimentaires nécessaires pour réintégrer les personnes déplacées et assurer l'autonomie de la population réfugiée;
  - existence de partenaires d'exécution —services gouvernementaux et ONG— pouvant aider à mettre en œuvre les projets de redressement et de remise en état du PAM; et
  - état déplorable des routes et des ponts pouvant retarder ou interdire l'accès aux bénéficiaires dans le besoin.

### But et objectifs

45. Le but de l'IPSR est de promouvoir la stabilité régionale et la sécurité alimentaire des ménages par des activités d'aide alimentaire qui améliorent les perspectives de redressement à long terme de populations vulnérables ayant souffert d'un conflit interminable.
46. Les objectifs sont les suivants:
- sauver la vie des réfugiés et des personnes déplacées et prévenir la dégradation de leur état nutritionnel par la fourniture de rations générales;
  - aider à améliorer l'état nutritionnel de groupes identifiés comme sérieusement ou moyennement à risque par des programmes d'alimentation thérapeutique et complémentaire, par l'alimentation dans le cadre de la santé maternelle et infantile et par l'alimentation en institution; et
  - promouvoir et appuyer le redressement en aidant les PDI, les réfugiés et leurs communautés par des programmes de rapatriement/transfert/réinstallation s'appuyant sur des activités VCT, vivres pour la formation et l'alimentation scolaire d'urgence.

## PLAN D'EXÉCUTION PAR COMPOSANTE

### Principales composantes du programme

47. Les principales activités de l'IPSR se répartissent entre les composantes secours et redressement. Il faut noter que les activités de redressement seront ciblées sur les groupes



de population vulnérables dans les zones à forte insécurité alimentaire et seront indispensables pour accéder à la sécurité alimentaire.

48. La **composante secours** de l'IPSR consiste en activités d'urgence comportant la distribution de rations générales et des interventions curatives (alimentation thérapeutique et complémentaire) et préventives (alimentation dans le cadre de la santé maternelle et infantile).
49. La **composante redressement** de l'IPSR consiste en activités d'urgence, de redressement ou de remise en état par mise en place de filets de sécurité, dans le cadre notamment de programmes d'alimentation scolaire d'urgence, de projets VCT et vivres pour la formation et de programmes d'alimentation institutionnelle des groupes vulnérables souffrant de malnutrition.

### Bénéficiaires, assortiment alimentaire et besoins en produits

50. La mission d'évaluation conjointe PAM/HCR/donateurs, entreprise en juin 2002, a pris acte des conclusions de l'exercice de planification d'urgence du PAM et a recommandé de retenir une moyenne de 739 430 bénéficiaires au titre de l'IPSR régionale pour l'année 2003. Ce chiffre s'appuie sur des estimations prudentes de l'aide d'urgence qui sera nécessaire du fait du conflit en cours au Libéria (voir paragraphes 79 et 80). Pour être prêt à faire face à l'escalade du conflit au Libéria, le PAM demandera que soit envisagé un budget pour 50 000 bénéficiaires supplémentaires. D'ici à mai 2003, le PAM fera rapport au Conseil d'administration sur la situation et soumettra, le cas échéant, une révision budgétaire tenant compte de l'évolution<sup>1</sup>.
51. Le nombre moyen de bénéficiaires pour tous les types d'activités en 2003 sera de 384 500 en Sierra Leone, 147 830 en Guinée, 181 500 au Libéria et 25 600 en Côte d'Ivoire (voir tableau 1). Si la situation se dégrade et à supposer que les 50 000 bénéficiaires supplémentaires du Libéria aient besoin d'une aide alimentaire, ils seront probablement dispersés entre les quatre pays et recevront une aide sur place.
52. Sur la base des estimations basses du nombre de bénéficiaires, les composantes secours et redressement de l'IPSR se répartissent comme suit:
  - **secours:** une ration générale pour 305 000 personnes vulnérables, soit 41,2 pour cent des bénéficiaires, et des interventions thérapeutiques et préventives pour 44 430 personnes souffrant de malnutrition grave et modérée, soit 6 pour cent des bénéficiaires; et
  - **redressement:** filets de sécurité pour 390 000 personnes, soit 52,7 pour cent des bénéficiaires.
53. Les tableaux 1 et 2 présentent le nombre de bénéficiaires par pays et par type d'activités. L'annexe III précise les besoins globaux de vivres de l'IPSR et les besoins par type d'activités. L'annexe IV détaille les besoins de vivres pour chaque type d'activités par pays.

---

<sup>1</sup> Les nombres de bénéficiaires de l'aide du PAM ne tiennent pas compte des nombres de bénéficiaires de l'aide d'autres organisations travaillant en liaison avec le Programme.

**TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR PAYS ET PAR TYPE D'ACTIVITÉS**

Type d'activités	Sierra Leone	Libéria	Guinée	Côte d'Ivoire	Région
Distribution générale	50 000	145 000	90 000	20 000	<b>305 000</b>
Activités thérapeutiques	26 000	9 000	8 830	600	<b>44 430</b>
Filet de sécurité	308 500	27 500	49 000	5 000	<b>390 000</b>
<b>Total</b>	<b>384 500</b>	<b>181 500</b>	<b>147 830</b>	<b>25 600</b>	<b>739 430</b>

**TABLEAU 2: BESOINS EN VIVRES PAR PAYS ET PAR TYPE D'ACTIVITÉS (tonnes)**

Type d'activités	Sierra Leone	Libéria	Guinée	Côte d'Ivoire	Région
Distribution générale	7 112	27 448	18 232	3 942	<b>56 734</b>
Activités thérapeutiques	2 417	837	746	48	<b>4 048</b>
Filet de sécurité	22 124	2 020	2 480	1 035	<b>27 659</b>
Rations d'urgence	107*	-	25	-	<b>132</b>
<b>Total</b>	<b>31 759</b>	<b>30 305</b>	<b>21 482</b>	<b>5 025</b>	<b>88 571</b>

\* Le PAM fournira 107 tonnes de sel pour tous les réfugiés en Sierra Leone ciblés par d'autres organisations d'aide alimentaire—Organisation internationale de perspective mondiale (WVI), Services de secours catholique (CRS) et Société coopérative pour l'aide au monde entier (CARE).

### Dispositions institutionnelles, sélection des partenaires et coordination

54. Le PAM continuera de fournir une aide dans le cadre établi au niveau des pays par les organisations des Nations Unies en concertation avec les autorités gouvernementales, la communauté internationale et les ONG. La coordination stratégique sera assurée par le coordonnateur résident et coordonnateur pour les questions humanitaires des Nations Unies. La coordination opérationnelle sera effectuée par les comités d'aide alimentaire établis dans les pays.
55. Au Libéria, la coordination sera assurée dans le cadre de réunions rassemblant les chefs d'institutions, les groupes thématiques des Nations Unies, le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, le Forum de la sécurité alimentaire, ainsi que de réunions de coordination Nations Unies/ONG/donateurs et de réunions de coordination réfugiés/PDI accueillies par le gouvernement. En Sierra Leone, le principal organisme gouvernemental de contrepartie du PAM pour la coordination de l'aide alimentaire est le Secrétariat à l'aide alimentaire. Dans ce pays, la coordination de l'aide alimentaire est assurée par le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire et ses organes techniques afin d'harmoniser les politiques et la mise en œuvre des quatre organisations filières de l'aide alimentaire —PAM, WVI, CRS et Société coopérative pour l'aide au monde entier (CARE). Pour éviter les doubles emplois, ces organisations se sont partagées la tâche sur une base géographique. En Guinée, le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) est responsable de la coordination stratégique de l'aide humanitaire. Un groupe humanitaire présidé par le coordonnateur des affaires humanitaires est en place depuis avril 2002. Le principal organisme gouvernemental de contrepartie pour les problèmes d'aide alimentaire est le Groupe de la sécurité alimentaire. En ce qui concerne la coordination opérationnelle, le PAM préside les réunions sur la sécurité alimentaire/aide



alimentaire entre institutions des Nations Unies, ONG et donateurs. En Côte d'Ivoire, le département du Ministère des affaires étrangères responsable des problèmes de réfugiés et du Service d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides assure la coordination de l'aide humanitaire. Au 1<sup>er</sup> juin 2002, OCHA s'établit en Côte d'Ivoire pour gérer la coordination de l'aide humanitaire. Des réunions interinstitutions mensuelles de préparation aux urgences sont organisées à Abidjan par le Service d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides. En ce qui concerne la coordination opérationnelle, des réunions rassemblent régulièrement le HCR et le PAM à Abidjan et à Guiglo.

56. Les activités du programme du PAM seront exécutées par des ONG internationales et nationales; le PAM réglera une partie des coûts par prélèvement sur les fonds TTEM. Les partenaires d'exécution continueront d'être sélectionnés sur la base de leur efficacité opérationnelle en fonction des coûts. Outre sa contribution aux coûts, le PAM s'emploiera à renforcer les capacités et fournira des articles non alimentaires au titre des autres coûts opérationnels directs.
57. Pour maximiser l'impact de l'aide alimentaire, le PAM coopérera avec ses partenaires à la fourniture d'articles non alimentaires, tels qu'abris, matériel d'approvisionnement en eau/d'assainissement, ustensiles de cuisine, semences, outils et aliments thérapeutiques.
58. Le Mémoire d'accord signé par le PAM et le HCR guide la collaboration en matière d'aide aux réfugiés. Des réunions régulières ont lieu aux niveaux régional, national et sur le terrain. Le PAM a travaillé en liaison étroite avec le HCR pour faire en sorte que les points de livraison avancés (PLA) soient situés aussi près que possible des sites des réfugiés. Les modalités de la distribution, l'établissement des rapports et l'utilisation des vivres font l'objet d'un accord tripartite entre le HCR, le PAM et les partenaires d'exécution et tiennent compte de la politique et des Engagements du PAM en faveur des femmes. En ce qui concerne les problèmes de protection dans les camps de réfugiés et les allégations d'abus sexuels, le PAM a collaboré étroitement avec le HCR pour adopter un ensemble commun de principes humanitaires et de plans d'action conjoints faisant en sorte que les méthodes de distribution ne favorisent pas indirectement le harcèlement et les sévices.
59. Le PAM collabore étroitement avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans toute la sous-région en s'inspirant du mémorandum d'accord signé par les deux organisations qui définit les responsabilités au regard des avantages comparés. C'est ainsi qu'en 2003 le PAM travaillera avec l'UNICEF en Sierra Leone à la mise en œuvre d'un programme de déparasitage dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM et à l'étude de l'état nutritionnel en liaison avec la sécurité alimentaire.
60. La collaboration avec la FAO dans la région est de plus en plus importante dans le contexte de la promotion de l'autonomie et de la réintégration des réfugiés et des rapatriés. Des évaluations régionales conjointes de la sécurité alimentaire sont prévues en 2002 et en 2003 en vue de renforcer le suivi de la sécurité alimentaire, le ciblage et l'analyse de la vulnérabilité. Les deux organisations ayant leur siège à Rome se réfèrent au cas de la Sierra Leone pour mettre en œuvre leur nouvelle stratégie de promotion de la sécurité alimentaire qui associe développement agricole prenant appui sur les petits agriculteurs et création de filets de sécurité alimentaire. Une mission conjointe a été envoyée sur le terrain à la mi-2002 pour étudier la question.
61. Le PAM participe pleinement au processus d'appel commun; toutes les activités de l'IPSR seront consignées dans l'appel commun régional de 2003 lancé sous la direction de l'OCHA. L'établissement d'un bureau de l'OCHA en Afrique de l'Ouest facilitera le dialogue et la coordination entre les bureaux des Nations Unies dans la sous-région et aidera à aborder les problèmes humanitaires dans une optique pluridisciplinaire.

## Renforcement des capacités

62. Les quatre bureaux de pays du PAM collaboreront étroitement avec les ministères de contrepartie — planification et affaires économiques au Libéria, développement/ planification économique en Sierra Leone, administration territoriale en Guinée et affaires étrangères en Côte d'Ivoire. Le PAM continuera de s'employer avec les ONG à renforcer les capacités en formant les responsables de ces ministères à la gestion opérationnelle, y compris à l'évaluation des besoins, à l'enregistrement/vérification, à l'établissement des rapports, ainsi qu'à la manutention et à la distribution de l'aide alimentaire. Le financement de ces activités est prévu au titre des "Autres coûts opérationnels directs". Il faudra notamment assurer aux contreparties techniques locales une formation en analyse de la sécurité alimentaire et en ciblage; les services d'ACV des bureaux de pays du PAM seront chargés de cette formation. En Guinée, le PAM renforcera les capacités du Service national d'action humanitaire par la fourniture de matériel de télécommunications et de traitement des données qui doit être financé par un fonds fiduciaire provenant de la vente de produits alimentaires impropres à la consommation humaine.

## Dispositions logistiques

63. Vu l'insécurité qui règne dans la région côtière de l'Afrique de l'Ouest, une gestion régionale assurant une souplesse maximum est indispensable au mouvement des produits. Le PAM établit un taux TTEM uniforme sur la base d'une moyenne des matrices logistiques préparées et mises à jour dans chaque bureau de pays. Le tarif de transport moyen pondéré est de 100 dollars. Les tarifs pour chaque pays sont les suivants:

- Côte Ivoire: 87 dollars;
- Libéria: 92 dollars;
- Sierra Leone: 110 dollars; et
- Guinée: 98 dollars.

64. La combinaison transport commercial et transport par les véhicules du parc automobile régional du PAM rend possible la livraison rapide des produits alimentaires. Le déploiement des camions du PAM permet de transporter les produits dans des régions où il n'existe pas de services commerciaux. Pour les transbordements côtiers, des accords préférentiels sont négociés avec des compagnies maritimes représentées à tous les ports d'entrée. Le système d'analyse, de traitement et de suivi des mouvements des produits (COMPAS) du PAM est utilisé dans toute la région. Comme la communauté de donateurs et les organisations des Nations Unies demandent de plus en plus à recevoir rapidement des informations sur la gestion de la filière des produits et le niveau des ressources, le Bureau régional du PAM pour l'Afrique de l'Ouest a une unité indépendante chargée des rapports, des ressources et de la planification, qui centralise les demandes d'informations des partenaires et maintient des contacts étroits avec le siège, les bureaux de pays et les services de logistique à Dakar.

65. Un certain nombre d'opérations spéciales d'appui logistique ont facilité la mise en œuvre des programmes IPSR. Le service d'appui par hélicoptères a facilité les déplacements des travailleurs humanitaires, les missions d'évaluation et l'envoi de fournitures d'urgence dans les zones d'accès difficile ou impossible. Le dispositif a été complété par l'adjonction d'un petit avion à voilure fixe. Maintenant que la paix a été instaurée en Sierra Leone, il est prévu de mettre fin au service d'hélicoptère au second semestre de 2002; l'avion également à voilure fixe dont le rapport coût-efficacité est meilleur restera en service en 2003.



### ⇒ Libéria

66. Le PAM continuera de transporter les ressources alimentaires du port de Monrovia aux PLA et aux points de distribution finale (PDF) et d'utiliser, en plus des siens, des véhicules du secteur privé.

### ⇒ Sierra Leone

67. Le PAM continuera de transporter les vivres de Freetown aux PLA et aux PDF en recourant chaque fois que possible aux transports privés, et d'appuyer la remise en état des routes, en vue d'améliorer l'accès aux régions reculées et pauvres — mesure essentielle pour le transport rapide des secours, surtout dans les zones de rapatriement.

### ⇒ Guinée

68. Tous les vivres du PAM destinés à la Guinée passent par Conakry et transitent par l'entrepôt central de Tombo. La Guinée fait appel à des camions de location pour les acheminer vers les PLA. On a établi une liste sélective de propriétaires de camions ayant une capacité de transport suffisante, qui constituent un pool de transporteurs fiables et réguliers. Pour assurer la prompte livraison des vivres dans les régions d'accès difficile, le bureau du PAM en Guinée dispose de 17 camions déployés en fonction des besoins. Conakry devient le centre logistique régional.

### ⇒ Côte d'Ivoire

69. Le bureau du PAM en Côte d'Ivoire continuera de transporter les vivres d'Abidjan aux PLA. Le PLA est actuellement Guiglo, qui a une capacité de 500 tonnes. De nouveaux PLA ont été identifiés dans la ZAR et seront aménagés pour l'opération de 2003. Le PAM continuera d'utiliser les transports privés parce qu'ils sont efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité. Il assurera la gestion des PLA.

## Suivi et évaluation

70. Les objectifs des activités de suivi-évaluation de l'IPSR ne peuvent être atteints que si le PAM dispose en permanence des informations suivantes:
- nombre d'hommes, de femmes et d'enfants ayant reçu la quantité prévue d'aide alimentaire, soit 2 100 kilocalories ou 1 800 kilocalories;
  - taux de remplacement observés quand certains produits alimentaires ne sont pas disponibles;
  - nombre d'enfants souffrant de malnutrition modérée et grave en traitement;
  - nombre d'écoles rouvertes et nombre de garçons et de filles fréquentant ces écoles dans le cadre du programme d'alimentation scolaire d'urgence en cours; et
  - nombre de familles rapatriées recevant une aide pour la réintégration.
71. Les systèmes améliorés d'évaluation de la vulnérabilité sont un élément essentiel du ciblage et des activités de suivi-évaluation dans le cadre de l'IPSR. Aux niveaux national et régional, le PAM a pris en 2002 l'initiative d'établir des systèmes de collecte d'informations sur la sécurité alimentaire avec l'aide de son nouveau service régional d'ACV à Dakar. Il s'emploie maintenant à établir des groupes intersectoriels d'évaluation de la vulnérabilité au niveau national et sur le terrain afin de mesurer l'efficacité des programmes d'aide alimentaire et de proposer à intervalles réguliers des modifications. L'emploi sur le terrain

de spécialistes de l'ACV reste un élément important de la stratégie de suivi-évaluation du PAM. Ils sont chargés de réunir des informations sur les indicateurs de la sécurité alimentaire, comme la production agricole, les prix du marché, la nutrition, la santé, l'assainissement et les déplacements. Les informations sont analysées et prises en compte dans les évaluations régulièrement effectuées au cours du cycle agricole.

72. Le PAM travaille en liaison étroite avec ses partenaires d'exécution pour assurer un suivi et une collecte des données satisfaisants. Afin d'améliorer le suivi post-distribution au Libéria, par exemple, le PAM et le HCR ont conclu un accord avec la Fédération luthérienne mondiale pour assurer le suivi périodique des assortiments alimentaires et le suivi post-distribution dans les camps de réfugiés. Action contre la faim effectue des suivis semblables en Guinée et communique les informations au PAM. Ce dernier s'emploie actuellement à mettre en place un suivi post-distribution dans tous les pays bénéficiaires de l'opération.
73. À l'aide de fonds provenant du *Canadian Impact Grant* et du Don néerlandais pour l'amélioration de la qualité, le bureau du PAM en Sierra Leone a renforcé les capacités de son service d'appui technique en analyse de la sécurité alimentaire, en formation et en suivi-évaluation. Avec l'aide d'experts extérieurs, les systèmes de suivi-évaluation et d'ACV du programme ont été analysés, les domaines dans lesquels on manquait d'informations ont été identifiés et des mesures correctives ont été prises. Ces mesures ont permis au bureau de pays d'améliorer le suivi des résultats, la performance et la collecte des données.
74. Dans l'intention de renforcer ses systèmes de suivi-évaluation, le bureau du PAM en Guinée a organisé une formation sur le suivi-évaluation, la problématique hommes-femmes et les approches participatives afin de familiariser son personnel ainsi que les ONG et les partenaires gouvernementaux avec la conception d'un suivi-évaluation axé sur les résultats et tenant compte de la problématique hommes-femmes et de former le personnel à l'utilisation d'instruments participatifs pour réunir des informations.
75. La prise en compte de la problématique hommes-femmes au niveau du suivi est patente en Côte d'Ivoire, où des données qualitatives et quantitatives sur la sécurité alimentaire, la nutrition et l'utilisation des rations du PAM sont rassemblées et ventilées par sexe. Des mesures sont également prises dans ce pays pour intégrer au système les techniques participatives d'évaluation rurale et d'économie alimentaire.

### Mesures de sécurité

76. Avec la persistance des troubles civils au Libéria et des incursions transfrontalières à répétition, la sécurité demeure un sujet de préoccupation majeur au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée. L'éventuelle réduction en 2003 de la Mission de maintien de la paix des Nations Unies présente en Sierra Leone accentue l'inquiétude. Pour renforcer la préparation aux situations d'urgence et assurer la sécurité du personnel, le PAM a affecté à plein temps sur le terrain un agent de sécurité pour la région de l'Afrique de l'Ouest. Les opérations aériennes du PAM sont essentielles parce qu'elles permettent au personnel humanitaire d'avoir accès en toute sécurité aux populations dans le besoin et rendent possibles les évacuations en cas d'urgence. L'agent de sécurité du PAM et l'avion sont basés à Conakry, qui centralise les activités régionales de sécurité du PAM.
77. Le dispositif mis en place par les Nations Unies sur le terrain fournit le cadre dans lequel est assurée la sécurité du personnel. Des activités de formation ont été menées systématiquement dans toute la région pour sensibiliser le personnel aux problèmes de sécurité. Des plans d'évacuation sont en place et régulièrement mis à jour.



## Stratégie de retrait

78. La stabilisation de la situation au Libéria est la clé de la paix et de la sécurité dans la région côtière de l'Afrique de l'Ouest. Or, la récente intensification des hostilités menace la relative stabilité de la situation sur les plans politique et de la sécurité. Le maintien de l'aide sera nécessaire aussi longtemps que l'instabilité au Libéria continuera de causer des déplacements et empêchera le retour et la réinstallation des réfugiés et des PDI. La promotion de l'autonomie restera l'élément central de la stratégie du PAM dans la région. Pour les réfugiés et les PDI, cela signifie l'appui aux programmes de rapatriement et de réinstallation de ceux qui peuvent rentrer et l'appui aux mesures visant à rendre autonomes ceux qui ne pourront pas rentrer avant longtemps. En Guinée, le PAM a l'intention de mettre fin à l'aide alimentaire aux PDI d'ici à la fin de 2003. En Sierra Leone, l'alimentation scolaire d'urgence sera supprimée en 2003 et intégrée en 2004 à un programme d'alimentation scolaire régulière soutenu par le PAM. En 2003, le bureau du PAM en Guinée et le bureau du PAM en Sierra Leone mettront de plus en plus l'accent sur les activités de redressement de l'IPSR en vue de jeter les bases de l'aide au développement à venir.

## Mécanisme d'urgence — Appel commun des Nations Unies au niveau de la région

79. La planification des interventions d'urgence entreprise avec l'OCHA et le HCR montre que le conflit au Libéria entraînera probablement une augmentation considérable du nombre de réfugiés de ce pays dans toute la région et que les besoins humanitaires se sont beaucoup accrus au Libéria même. L'aide alimentaire, sous forme notamment de rations d'urgence immédiate — biscuits à haute valeur énergétique suivis de rations intégrales — est manifestement indispensable. Le PAM fixera ses objectifs en matière de mobilisation des ressources pour 2003 sur la base d'estimations modérées du nombre des bénéficiaires et se mettra en mesure de répondre immédiatement aux besoins supplémentaires si le nombre de bénéficiaires libériens touchés par la guerre augmente. Le plan d'urgence rapidement décrit aux paragraphes 80 et 81 donne des précisions sur le budget établi par le PAM pour l'IPSR.
80. En avril 2002, le bureau régional du PAM à Dakar et les bureaux de pays concernés par l'IPSR ont préparé un plan d'urgence pour l'Afrique de l'Ouest. Un plan interinstitutions pour faire face à l'afflux de réfugiés du Libéria vers les pays voisins a été arrêté au début de 2002. Sur la base du résultat de cet exercice, l'IPSR proposée envisage deux niveaux de planification selon le nombre de bénéficiaires.
- **Premier scénario:** l'intensification du conflit au Libéria entraîne un nombre modéré de bénéficiaires nouveaux.
  - **Deuxième scénario:** les actions armées touchent Monrovia, provoquent un important afflux de réfugiés dans les pays voisins et des déplacements au Libéria.
81. Les directeurs de bureaux de pays du PAM sont convenus d'un chiffre de 50 000. Le budget proposé pour approbation tient compte de l'augmentation du nombre de bénéficiaires. Cela permettra au PAM d'intervenir immédiatement et de faire venir des produits alimentaires supplémentaires sans avoir à attendre l'approbation du Conseil d'administration ou la révision du budget. Par ailleurs, le PAM pourra tout naturellement réorienter toutes les ressources destinées aux activités de redressement vers les besoins d'urgence des populations en déplacement. En mai 2003, le PAM mettra le Conseil au courant de la manière dont la situation se présente dans la région et soumettra s'il en est besoin une révision du budget de l'IPSR.

---

## PROPOSITION BUDGÉTAIRE ET BESOINS EN PRODUITS

82. Un total de 88 571 tonnes de vivres sera nécessaire (voir annexe IV), soit 56 734 tonnes pour les rations de base générales, 4 047 tonnes pour l'alimentation de groupes déterminés et 27 658 tonnes pour les filets de sécurité; 25 tonnes de biscuits à haute valeur énergétique seront destinées aux rations d'urgence, et 107 tonnes de sel iront à d'autres organisations ciblant les réfugiés en Sierra Leone. Le budget prévoit par ailleurs 10 220 tonnes pour les interventions d'urgence<sup>2</sup> en raison de l'instabilité de la situation dans la région et du risque d'un afflux soudain de réfugiés du Libéria dans les pays voisins. Les coûts totaux pour le PAM se montent à 56 817 004 dollars; les coûts opérationnels directs totalisent 45 611 317 dollars et les coûts d'appui directs 7 094 624 dollars.

---

## RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

83. Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver la présente IPSR prévue pour 2003 à l'intention de 739 430 personnes, et une intervention d'urgence visant 50 000 bénéficiaires supplémentaires, dont le coût en produits alimentaires est de 26 490 246 dollars et le coût total pour le PAM de 56 817 004 dollars.

---

<sup>2</sup> Le budget de l'intervention d'urgence est évalué à 5,7 millions de dollars.



## ANNEXE I

<b>VENTILATION DES COÛTS DU PROJET</b>			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
<b>COÛTS POUR LE PAM</b>			
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>			
Produit <sup>1</sup>			
– Céréales	73 886	233	17 215 438
– Légumineuses	10 786	296	3 192 656
– Huile végétale	6 012	654	3 931 848
– Mélange maïs-soja	6 764	286	1 934 504
– Sucre	355	280	99 400
– Sel	964	100	96 400
– Biscuits à haute valeur énergétique	25	800	20 000
<b>Total produits</b>	<b>98 792</b>		<b>26 490 246</b>
<b>Transport extérieur</b>			<b>8 473 190</b>
<b>Total TTEM</b>			<b>9 728 035</b>
<b>Autres coûts opérationnels directs</b>			<b>919 846</b>
<b>Total coûts opérationnels directs</b>			<b>45 611 317</b>
<b>B. Coûts d'appui direct (voir annexe II pour les détails)</b>			
<b>Total coûts directs</b>			<b>7 094 624</b>
<b>C. Coûts d'appui indirects (7,8 pour cent du total des coûts directs)</b>			
			<b>4 111 063</b>
<b>COÛTS TOTAUX POUR LE PAM</b>			<b>56 817 004</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet, comme dans tous les projets appuyés par le PAM, peuvent varier en fonction des disponibilités.

**ANNEXE II****BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)**

<b>Personnel</b>	
Administrateurs internationaux	2 607 600
Administrateurs nationaux	58 600
Personnel national des services généraux	1 150 380
Assistance temporaire	2 500
Heures supplémentaires	17 000
Incitations (prime de risque, repos et récupération)	278 300
Consultants internationaux	202 750
Consultants nationaux	30 000
Volontaires des Nations Unies	410 000
Voyages officiels du personnel	216 650
Formation et perfectionnement du personnel	114 500
<b>Total partiel</b>	<b>5 088 280</b>
<b>Dépenses de bureau et autres dépenses récurrentes</b>	
Location de locaux	185 500
Services collectifs	123 100
Fournitures de bureau	75 500
Communication et services TI	211 100
Assurance	36 000
Réparation et entretien du matériel	73 500
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	234 500
Autres dépenses de bureau <sup>1</sup>	729 144
Services des organisations des Nations Unies	160 000
<b>Total partiel</b>	<b>1 828 344</b>
<b>Équipement et autres coûts fixes</b>	
Véhicules	21 000
Équipement TC/TI	107 000
Mobilier, outils et matériel	50 000
<b>Total partiel</b>	<b>178 000</b>
<b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>7 094 624</b>

<sup>1</sup> Y compris 654 144 dollars pour le plan d'urgence régional.



## ANNEXE III

**PROJECTIONS DE L'ENSEMBLE DES BESOINS ALIMENTAIRES DE L'IPSR EN 2003  
ET NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR TYPE D'ACTIVITÉS**

Sous-projet	Nombre de jours	Ration journalière (g)	Nombre de bénéficiaires	Femmes	Femmes (%)	Total (tonnes)
<b>RATION GÉNÉRALE</b>						
<b>2 100 kcal (réfugiés, PDI, rapatriés en Sierra Leone, au Libéria et en Côte d'Ivoire)</b>						
Céréales	365	450	105 000			17 246
Huile végétale		30				1 150
Légumineuses		50				1 916
Mélange maïs-soja		25				958
Sel		5				192
<b>Total partiel</b>			<b>105 000</b>	<b>74 350</b>	<b>71</b>	<b>21 462</b>
<b>2 100 kcal (réinstallation de rapatriés sans moyens de survie en Sierra Leone)</b>						
Céréales	180	450	30 000			2 430
Huile végétale		30				162
Légumineuses		50				270
Mélange maïs-soja		25				135
Sel		5				27
<b>Total partiel</b>			<b>30 000</b>	<b>19 500</b>	<b>65</b>	<b>3 024</b>
<b>2 100 kcal (réfugiés du Libéria et de la Sierra Leone en Guinée)</b>						
Céréales	365	420	90 000			13 797
Huile végétale		30				986
Légumineuses		50				1 643
Mélange maïs-soja		50				1 643
Sel		5				164
<b>Total partiel</b>			<b>90 000</b>	<b>56 700</b>	<b>63</b>	<b>18 232</b>
<b>1 800 kcal (Libéria et Côte d'Ivoire)</b>						
Céréales	365	400	80 000			11 680
Huile végétale		25				730
Légumineuses		50				1 460
Sel		5				146
<b>Total partiel</b>			<b>80 000</b>	<b>45 650</b>	<b>57</b>	<b>14 016</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>305 000</b>	<b>196 200</b>	<b>64</b>	<b>56 734</b>

## ANNEXE III (suite)

Sous-projet	Nombre de jours	Ration journalière (g)	Nombre de bénéficiaires	Femmes	Femmes (%)	Total (tonnes)
<b>INTERVENTIONS THÉRAPEUTIQUES</b>						
<b>Alimentation thérapeutique (Libéria, Sierra Leone et Guinée)</b>						
Huile végétale	365	30	5 930	3 721		65
Mélange maïs-soja		100				216
Sucre		20				43
<b>Total partiel</b>			<b>5 930</b>	<b>3 721</b>	<b>63</b>	<b>325</b>
<b>Alimentation complémentaire (Libéria, Sierra Leone et Guinée)</b>						
Mélange maïs-soja	365	250	23 400	14 947		2 135
Huile végétale		25				214
Sucre		20				171
<b>Total partiel</b>			<b>23 400</b>	<b>14 947</b>	<b>64</b>	<b>2 520</b>
<b>Santé maternelle et infantile (Sierra Leone, Guinée et Côte d'Ivoire)</b>						
Mélange maïs-soja	270	250	15 100	13 238		1 019
Huile végétale		25				102
Sucre		20				82
<b>Total partiel</b>			<b>15 100</b>	<b>13 238</b>	<b>88</b>	<b>1 203</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>44 430</b>	<b>31 906</b>	<b>72</b>	<b>4 047</b>
<b>FILET DE SÉCURITÉ</b>						
<b>Vivres-contre-travail—1 878 kcal par personne (Sierra Leone)</b>						
Céréales	120	2 000	45 000	27 900		10 800
Huile végétale		125				675
Légumineuses		400				2 160
<b>Total partiel</b>			<b>45 000</b>	<b>27 900</b>	<b>62</b>	<b>13 635</b>
<b>Vivres-contre-travail—1 711 kcal (Côte d'Ivoire)</b>						
Céréales	90	2 000	5 000	2 520		900
Huile végétale		100				45
Légumineuses		200				90
<b>Total partiel</b>			<b>5 000</b>	<b>2 520</b>	<b>50</b>	<b>1 035</b>
<b>Vivres pour la formation—1 122 kcal (Sierra Leone)</b>						
Céréales	210	200	30 000	18 000		1 260
Huile végétale		25				158
Légumineuses		60				378
<b>Total partiel</b>			<b>30 000</b>	<b>18 000</b>	<b>60</b>	<b>1 796</b>
<b>Alimentation scolaire d'urgence (Libéria)</b>						
Céréales	210	100	20 000	11 200		420
Huile végétale		20				84
Légumineuses		30				126
Sel		5				21
<b>Total partiel</b>			<b>20 000</b>	<b>11 200</b>	<b>56</b>	<b>651</b>



## ANNEXE III (suite)

Sous-projet	Nombre de jours	Ration journalière (g)	Nombre de bénéficiaires	Femmes	Femmes (%)	Total (tonnes)
<b>Alimentation scolaire d'urgence (Sierra Leone), nombre moyen de bénéficiaires par an</b>						
Céréales	126	100	230 000			2 898
Huile végétale		20				580
Légumineuses		30				869
Sel		5				145
Céréales	84	100	120 000			1 008
Huile végétale		20				202
Légumineuses		30				302
Sel		5				50
<b>Total partiel</b>			<b>230 000</b>	<b>115 000</b>	<b>50</b>	<b>6 054</b>
<b>Alimentation scolaire d'urgence (Guinée)</b>						
Céréales	210	150	3 000	1 890		95
Huile végétale		10				6
Mélange maïs-soja		30				19
<b>Total partiel</b>			<b>3 000</b>	<b>1 890</b>	<b>63</b>	<b>120</b>
<b>Alimentation institutionnelle (Sierra Leone et Libéria)</b>						
Céréales	365	370	11 000	6 775		1 486
Huile végétale		25				100
Légumineuses		40				161
Mélange maïs-soja		50				201
Sucre		10				40
Sel		5				20
<b>Total partiel</b>			<b>11 000</b>	<b>6 775</b>	<b>62</b>	<b>2 008</b>
<b>Activités de promotion de l'autonomie des réfugiés/PDI (Guinée), 620 kcal</b>						
		<b>Ration familiale (5 personnes)</b>	<b>Chefs de ménage (nombre)</b>			
Céréales	180	1 000	9 200	5 796		1 656
Huile végétale		125				207
Légumineuses		300				497
<b>Total partiel</b>			<b>46 000</b>	<b>28 980</b>	<b>63</b>	<b>2 360</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>390 000</b>	<b>212 265</b>	<b>54</b>	<b>27 658</b>

## ANNEXE III (suite)

Sous-projet	Nombre de jours	Ration journalière (g)	Nombre de bénéficiaires	Femmes	Femmes (%)	Total (tonnes)
<b>RATIONS D'URGENCE</b>						
Biscuits enrichis	5	250				25
<b>Total</b>			<b>739 430</b>	<b>440 371</b>	<b>60</b>	<b>88 464</b>
<b>Total des besoins par produit</b>						
Céréales						65 675
Huile végétale						5 464
Légumineuses						9 872
Mélange maïs-soja						6 326
Sucre						336
Sel <sup>1</sup>						872
Biscuits enrichis						25
<b>Total</b>						<b>88 571</b>

<sup>1</sup> Cent sept tonnes supplémentaires seront fournies par le PAM pour tous les réfugiés au Sierra Leone, bénéficiant de l'aide d'autres organisations.

**PLANS D'URGENCE RÉGIONAUX  
RATION GÉNÉRALE**

<b>2 100 kcal</b>						
Céréales	365	450	50 000			8 213
Huile végétale		30				548
Légumineuses		50				913
Mélange maïs-soja		25				456
Sel		5				91
<b>Total partiel</b>			<b>50 000</b>			<b>10 220</b>



## ANNEXE IV

**LIBÉRIA**  
**PROJECTIONS DE L'ENSEMBLE DES BESOINS ALIMENTAIRES DE L'IPSR EN**  
**2003 ET NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR TYPE D'ACTIVITÉS**

Sous-projet	Nombre de jours	Ration journalière (g)	Nombre de bénéficiaires	Femmes	Hommes	Total (tonnes)
<b>RATION GÉNÉRALE</b>						
<b>2 100 kcal (PDI hors de Monrovia)</b>						
Céréales	365	450	70 000	49 000	21 000	11 498
Huile végétale		30				767
Légumineuses		50				1 278
Mélange maïs-soja		25				639
Sel		5				128
<b>Total partiel</b>						<b>14 308</b>
<b>1 800 kcal (PDI à Monrovia et tous les réfugiés)</b>						
Céréales	365	400	75 000	42 000	33 000	10 950
Huile végétale		25				684
Légumineuses		50				1 369
Sel		5				137
<b>Total partiel</b>						<b>13 140</b>
<b>ACTIVITÉS THÉRAPEUTIQUES</b>						
<b>Alimentation thérapeutique (725 kcal)</b>						
Huile végétale	365	30	2 500	1 500	1 000	27
Mélange maïs-soja		100				91
Sucre		20				18
<b>Total partiel</b>						<b>137</b>
<b>Alimentation complémentaire (1 251 kcal)</b>						
Mélange maïs-soja	365	250	6 500	4 000	2 500	593
Huile végétale		25				59
Sucre		20				47
<b>Total partiel</b>						<b>700</b>
<b>FILET DE SÉCURITÉ</b>						
<b>Alimentation scolaire d'urgence (628 kcal)</b>						
Céréales	210	100	20 000	11 200	8 800	420
Huile végétale		20				84
Légumineuses		30				126
Sel		5				21
<b>Total partiel</b>						<b>651</b>
<b>Alimentation institutionnelle (1 880 kcal)</b>						
Céréales	365	370	7 500	4 500	3 000	1 013
Huile végétale		25				68
Légumineuses		40				110
Mélange maïs-soja		50				137
Sucre		10				27
Sel		5				14
<b>Total partiel</b>						<b>1 369</b>
<b>TOTAL</b>			<b>181 500</b>	<b>112 200</b>	<b>69 300</b>	<b>30 305</b>

**ANNEXE IV (suite)****LIBERIA (suite)**

<b>Sous-projet</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>Ration journalière (g)</b>	<b>Nombre de bénéficiaires</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total (tonnes)</b>
<b>Total des besoins par produit alimentaire</b>						
Céréales						23 880
Huile végétale						1 690
Légumineuses						2 882
Mélange maïs-soja						1 460
Sucre						93
Sel						299
<b>TOTAL</b>						<b>30 305</b>



## ANNEXE IV (suite)

**SIERRA LEONE**  
**PROJECTIONS DE L'ENSEMBLE DES BESOINS ALIMENTAIRES DE L'IPSR EN 2003**  
**ET NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR TYPE D'ACTIVITÉS**

Sous-projet	Nombre de jours	Ration journalière (g)	Nombre de bénéficiaires		Femmes (%)	Total (tonnes)
			Total	Femmes		
<b>RATION GÉNÉRALE</b>						
<b>2 100 kcal (réfugiés nouveaux sans moyens de survie)</b>						
Céréales	365	450	20 000	14 400	72%	3 285
Huile végétale		30				219
Légumineuses		50				365
Mélange maïs-soja		25				183
Sel		5				37
<b>Total partiel</b>						<b>4 088</b>
<b>2 100 kcal (réinstallation de rapatriés sans moyens de survie)</b>						
Céréales	180	450	30 000	19 500	65%	2 430
Huile végétale		30				162
Légumineuses		50				270
Mélange maïs-soja		25				135
Sel		5				27
<b>Total partiel</b>						<b>3 024</b>
<b>ACTIVITÉS THÉRAPEUTIQUES</b>						
<b>Alimentation thérapeutique (725 kcal)</b>						
Huile végétale	365	30	3 000	1 950	65%	33
Mélange maïs-soja		100				110
Sucre		20				22
<b>Total partiel</b>						<b>164</b>
<b>Alimentation complémentaire (1 251 kcal)</b>						
Mélange maïs-soja	365	250	15 000	9 750	65%	1 369
Huile végétale		25				137
Sucre		20				110
<b>Total partiel</b>						<b>1 615</b>
<b>Santé maternelle et infantile (1 251 kcal)</b>						
Mélange maïs-soja	270	250	8 000	6 240	78%	540
Huile végétale		25				54
Sucre		20				43
<b>Total partiel</b>						<b>637</b>
<b>FILET DE SÉCURITÉ</b>						
<b>Vivres-contre-travail (1 878 kcal par personne)</b>						
Céréales	120	2 000	45 000	27 900	62%	10 800
Huile végétale		125				675
Légumineuses		400				2 160
<b>Total partiel</b>						<b>13 635</b>
<b>Vivres pour la formation (1 122 kcal)</b>						
Céréales	210	200	30 000	18 000	60%	1 260
Huile végétale		25				158
Légumineuses		60				378
<b>Total partiel</b>						<b>1 796</b>

## ANNEXE IV (suite)

## SIERRA LEONE (suite)

Sous-projet	Nombre de jours	Ration journalière (g)	Nombre de bénéficiaires		Femmes (%)	Total (tonnes)
			Total	Femmes		
<b>Alimentation scolaire d'urgence (628 kcal)</b>						
Céréales	126	100	230 000	115 000	50%	2 898
Huile végétale		20				580
Légumineuses		30				869
Sel		5				145
Céréales	84	100	120 000	60 000	50%	1 008
Huile végétale		20				202
Pulses		30				302
Sel		5				50
<b>Total partiel</b>						<b>6 054</b>
<b>Alimentation institutionnelle (1 880 kcal)</b>						
Céréales	365	370	3 500	2 275	65%	473
Huile végétale		25				32
Légumineuses		40				51
Mélange maïs-soja		50				64
Sucre		10				13
Sel		5				6
<b>Total partiel</b>						<b>639</b>
<b>Total</b>			<b>308 500</b>	<b>163 175</b>	<b>53%</b>	<b>22 124</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>384 500</b>	<b>223 010</b>	<b>58%</b>	<b>31 652</b>
<b>Total des besoins par produits</b>						
Céréales						22 154
Huile végétale						2 250
Légumineuses						4 396
Mélange maïs-soja						2 400
Sucre						187
Sel						265
Sel <sup>1</sup>						107
<b>TOTAL</b>						<b>31 759</b>

<sup>1</sup> Quantité que le PAM doit fournir pour tous les réfugiés au Sierra Leone, bénéficiant de l'aide d'autres organisations.



## ANNEXE IV (suite)

**GUINÉE**  
**PROJECTIONS DE L'ENSEMBLE DES BESOINS ALIMENTAIRES DE L'IPSR EN**  
**2003 ET NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR TYPE D'ACTIVITÉS**

Sous-projet	Nombre de jours	Ration journalière (g)	Nombre de bénéficiaires	Femmes	Femmes (%)	Total (tonnes)
<b>RATION GÉNÉRALE</b>						
<b>2 100 kcal (réfugiés du Libéria)</b>						
Céréales	365	420	75 000	47 250	63	11 498
Huile végétale		30				821
Légumineuses		50				1 369
Mélange maïs-soja		50				1 369
Sel		5				137
<b>Total partiel</b>						<b>15 193</b>
<b>2 100 kcal (réfugiés du Sierra Leone)</b>						
Céréales	365	420	15 000	9 450	63	2 300
Huile végétale		30				164
Légumineuses		50				274
Mélange maïs-soja		50				274
Sel		5				27
<b>Total partiel</b>						<b>3 039</b>
<b>Total</b>			<b>90 000</b>	<b>56 700</b>		<b>18 232</b>
<b>ACTIVITÉS THÉRAPEUTIQUES (réfugiés et PDI)</b>						
<b>Alimentation thérapeutique (725 kcal)</b>						
Huile végétale	365	30	430	271	63	5
Mélange maïs-soja		100				16
Sucre		20				3
<b>Total partiel</b>						<b>24</b>
<b>Alimentation complémentaire (1 251 kcal)</b>						
Mélange maïs-soja	365	250	1 900	1 197	63	173
Huile végétale		25				17
Sucre		20				14
<b>Total partiel</b>						<b>205</b>
<b>Santé maternelle et infantile (1 251 kcal)</b>						
Mélange maïs-soja	270	250	6 500	6 500	100	439
Huile végétale		25				44
Sucre		20				35
<b>Total partiel</b>						<b>518</b>
<b>Total</b>			<b>8 830</b>	<b>7 968</b>		<b>746</b>

## ANNEXE IV (suite)

## GUINÉE (suite)

Sous-projet	Nombre de jours	Ration journalière (g)	Nombre de bénéficiaires	Femmes	Femmes (%)	Total (tonnes)
<b>FILET DE SÉCURITÉ</b>						
<b>Alimentation scolaire d'urgence PDI (729 kcal)</b>						
Céréales	210	150	3 000	1 890	63	95
Huile végétale		10				6
Mélange maïs-soja		30				19
<b>Total partiel</b>						<b>120</b>
<b>Activités de promotion de l'autonomie des réfugiés et des PDI (620 kcal)</b>						
		<b>Ration familiale (5 personnes)</b>	<b>Chefs de ménage (nombre)</b>			
Céréales	180	1 000	9 200	5 796	6	1 656
Huile végétale		125				207
Légumineuses		300				497
<b>Total partiel</b>						<b>2 360</b>
<b>Total</b>			<b>49 000</b>	<b>30 870</b>		<b>2 480</b>
<b>RATIONS D'URGENCE (réfugiés)</b>						
Biscuits (pour la région)	5	250				25
<b>Subtotal</b>						<b>25</b>
<b>Total</b>						
<b>GRAND TOTAL</b>			<b>147 830</b>	<b>95 538</b>		<b>21 482</b>
<b>Total des besoins, par produit</b>						
Céréales						15 548
Huile végétale						1 265
Légumineuses						2 158
Mélange maïs-soja						2 270
Sucre						52
Sel						164
Biscuits enrichis						25
<b>Total</b>						<b>21 482</b>



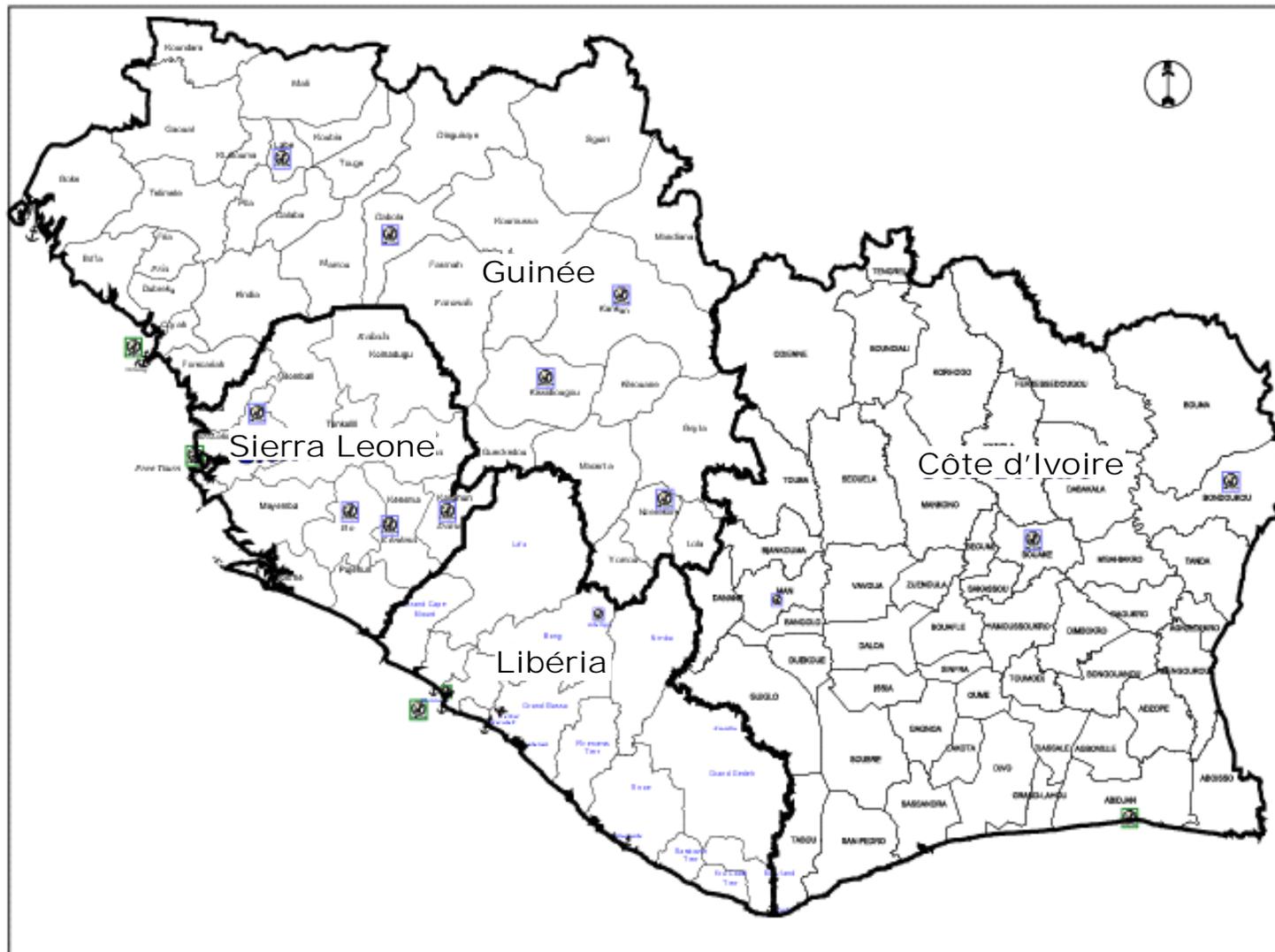
## ANNEXE IV (suite)

**CÔTE D'IVOIRE**  
**PROJECTION DE L'ENSEMBLE DES BESOINS ALIMENTAIRES DE L'IPSR EN 2003**  
**ET NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR TYPE D'ACTIVITÉS**

Sous-projet	Nombre de jours	Ration journalière (g)	Nombre de bénéficiaires		Femmes (%)	Total (tonnes)
			Total	Femmes		
<b>RATION GÉNÉRALE</b>						
<b>2 100 kcal (réfugiés)</b>						
Céréales	365	450	15 000	10 950	73%	2 464
Huile végétale		30				164
Légumineuses		50				274
Mélange maïs-soja		25				137
Sel		5				27
<b>Total partiel</b>						<b>3 066</b>
<b>1 800 kcal</b>						
Céréales	365	400	5 000	3 650	73%	730
Huile végétale		25				46
Légumineuses		50				91
Sel		5				9
<b>Total partiel</b>						<b>876</b>
<b>ACTIVITÉS THÉRAPEUTIQUES</b>						
<b>Santé maternelle et infantile (1 251 kcal)</b>						
Mélange maïs-soja	270	250	600	498	83%	41
Huile végétale		25				4
Sucre		20				3
<b>Total partiel</b>						<b>48</b>
<b>FILET DE SÉCURITÉ</b>						
<b>Vivres-contre-travail (1 711 kcal)</b>						
Céréales	90	2 000	5 000	2 520	50%	900
Huile végétale		100				45
Légumineuses		200				90
<b>Total partiel</b>						<b>1 035</b>
<b>Total</b>			<b>25 600</b>	<b>17 618</b>	<b>69%</b>	<b>5 025</b>
<b>Total des besoins alimentaires, par produit</b>						
Céréales						4 094
Huile végétale						259
Légumineuses						455
Mélange maïs-soja						177
Sel						3
Sel						37
<b>Total</b>						<b>5 025</b>

# IPSR Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.1

Programme  
alimentaire  
mondial



## Légende

-  Bureaux du PAM
-  Frontières

## Sources de données

- Bureau du PAM en Guinée
- Bureau du PAM en Sierra Leone
- Bureau du PAM au Libéria
- Bureau du PAM en Côte d'Ivoire

## Échelle



Localisation de la zone sur la carte de l'Afrique



ACV/ODD décembre 2001



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CARE	Société coopérative pour l'aide au monde entier
COMPAS	Système d'analyse, de traitement et de suivi des mouvements des produits
CRS	Services de secours catholique
FAO	Programme des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
LURD	<i>Liberians United for Reconciliation and Democracy</i>
OCHA	Bureau pour la coordination des affaires humanitaires
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PDF	Point de distribution finale
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
PLA	Point de livraison avancé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres-contre-travail
WVI	Organisation internationale de perspective mondiale
ZAR	Zone d'accueil des réfugiés